

Séance du 21 février 2013

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 février 2013, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à M. le Maire ; M. Jaussaud à Mme Bisauta ; M. Lozano à Mme Lauqué ; Mme Salducci à Mme Demont ; Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

EXCUSE : M. Aguerre.

ABSENT : M. Arandia.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Demont présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Restauration d'œuvres de Rubens – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine.

Le musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne, entreprend régulièrement des restaurations sur ses collections dans le cadre d'expositions temporaires et de la conservation des œuvres. En 2013, seront notamment restaurés plusieurs tableaux et dessins au cours de campagnes successives.

A l'occasion d'une grande exposition organisée au Japon, du 9 mars au 11 août 2013, le musée Bonnat-Helleu a été sollicité par The Mainichi Newspapers pour le prêt de sept œuvres de Pierre-Paul Rubens (1577-1640) afin de les présenter au cours des trois étapes de l'exposition itinérante intitulée « Rubens : Inspired in Italy and Established in Antwerp » (Bunkamura Museum of Art de Tokyo du 9 mars au 21 avril 2013, Kitakyushu Municipal Museum of Art du 28 avril au 16 juin ; Niigata Prefectural Museum of Modern Art du 29 juin au 11 août 2013).

A cette fin, les œuvres ci-dessous mentionnées, après avoir fait l'objet d'examens scientifiques dans les ateliers du C2RMF (Centre de recherche et de restauration des musées de France) de Versailles, seront restaurées dans ces mêmes locaux :

- *Psyché et l'Amour endormi* (inventaire CM 2),
- *La Découverte de la pourpre* (inv. CM 3),
- *Scylla et Glaucus* (inv. CM 31),
- *Pan et Syrinx* (inv. CM 32),
- *Diane et Endymion* (inv. CM 33),
- *Apollon et Daphné* (inv. CM 34),
- *Le Prophète Elie reçoit d'un ange du pain et de l'eau* (inv. CM34bis)

Ces restaurations ont reçu l'avis favorable de la Commission scientifique régionale de restauration et conservation Aquitaine réunie le 26 novembre 2012.

Le montant des travaux pris en charge par la Ville de Bayonne s'élève à 16 935,36 € TTC, la restauration des cadres étant quant à elle assurée par les emprunteurs pour un montant de 7 056,40 € TTC.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine, pour la restauration des œuvres visées.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.